

## DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Par délibération du 29 juin 2016, la Métropole a décidé de porter une pratique sportive diversifiée et concertée en aidant les clubs de la Métropole à se doter du matériel spécifique nécessaire au soutien d'une pratique licenciée et ainsi, de répondre au besoin induit par la situation de handicap. En 2020, quatre associations ont pu bénéficier de ce dispositif :

Club	Commune	Acquisition	Montant de l'aide
Tennis Club Ymare	Rouen	Fauteuil	6 208 €
Équilibre 76	Saint-Etienne-du-Rouvray	Elévateur permettant la mise à cheval de personnes à mobilité réduite	6 055 €
La Persévérante de Maromme	Maromme	Matériel de gymnastique	650 €
Élan Boesien pour la maîtrise du tennis de table	Boos	Tables de tennis de tables agréées handisport	3 500 €
			<b>Montant total : 16 413 €</b>

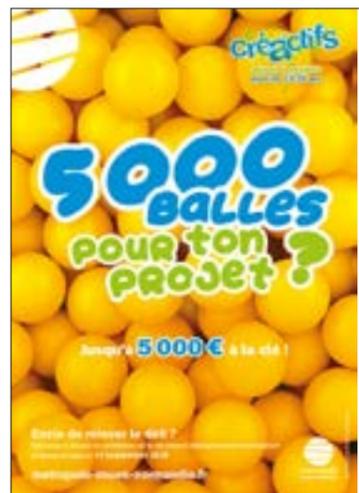
### 2.5.6

#### JEUNESSE

Soucieuse de l'émancipation des jeunes de son territoire, la Métropole propose des actions concourant au soutien de leurs initiatives et contribuant à leur insertion sociale et professionnelle. La Métropole soutient également des associations du territoire qui participent à leur insertion.

La Métropole intervient directement en appui aux initiatives des jeunes à travers le concours Créactifs et en soutien financier aux actions portées par des associations « jeunesse éducation populaire » du territoire.

#### CONCOURS CRÉACTIFS



Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Métropole continue de soutenir les initiatives des jeunes par la douzième édition du concours Créactifs.

Véritable coup de pouce aux jeunes, le concours Créactifs, lancé pour la première fois en 2009, soutient des initiatives éco-citoyennes en finançant des projets :

- présentés par des jeunes de 18 à 30 ans, seuls ou en groupe,
- qui habitent la Métropole ou dont le projet concerne notre territoire,
- et qui portent un projet novateur, prenant pleinement en compte le développement durable et s'inscrivant dans l'un des domaines de compétences de la Métropole.

En 2020, 9 projets ont été récompensés pour leur pertinence, leur originalité et leur caractère innovant. Les lauréats primés ont décroché un financement allant de 3 000 € à 5 500 €, dont trois projets ayant reçu la prime complémentaire « politique de la ville » pour un montant de 500 € chacun.

#### ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cet appel à projets mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable, critère de sélection des projets soutenus. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association en lien avec le sujet de leur projet.

#### LES CHIFFRES CLÉS :

- 34 candidats dont 11 femmes (32.5 %) et 23 hommes (67.5 %)
- 9 lauréats dont 4 femmes et 5 hommes
- Budget total alloué par la Métropole : 40 000 € dont 1500 € de prime complémentaire QPV.

#### PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS JEUNESSE

La Métropole poursuit son partenariat avec les associations jeunesse et d'éducation populaire de son territoire.

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Métropole et les associations partenaires dans la thématique jeunesse travaillent davantage vers les publics des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) afin que les dispositifs de droit commun financés par la Métropole touchent davantage ces publics.

La Métropole continue de soutenir le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) pour son action service jobs et son corollaire le « forum jobs d'été ». L'année 2020 marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19, a nécessité des adaptations et un forum virtuel a été organisé sur les réseaux sociaux et le site internet du CRIJ en avril 2020 et une opération Job

d'été a été réalisée en ligne en juin 2020. Les différentes actions en ligne ont généré 57 507 visites pour 83 856 vues. Le financement métropolitain a aussi permis de poursuivre l'animation du collectif PIJ / BIJ Métropole. Ce collectif se rencontre tous les trimestres et travaille sur plusieurs thématiques telles que l'accès aux droits, l'égalité femme/homme dans l'accès à l'emploi, l'éducation aux médias ou encore la préparation des jeunes au forum « Trouver un job d'été ». Les réunions se sont tenues en distanciel et elles ont permis de maintenir le lien entre les animateurs et de mettre en commun les différentes approches mises en œuvre pour poursuivre le contact avec les jeunes.

Les ateliers « Créer son premier CV » ont pu être maintenus en distanciel et des accompagnements individualisés sur la réalisation d'outils de candidatures ont été proposés aux jeunes. 48 y ont participé.

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Métropole soutient des actions intercommunales dans le but d'œuvrer pour la cohésion du territoire. Dans ce cadre, l'AFEV propose une action de mobilisation des étudiants bénévoles qui accompagnent tout au long de l'année des enfants et des jeunes fragilisés et trouvant des difficultés dans leurs parcours scolaires.

L'AFEV intervient en partenariat avec les communes ou les CCAS ou encore les collèges sur le territoire des communes de Rouen, Petit-Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray, Elbeuf, Maromme, Canteleu, Sotteville-lès-Rouen et Notre-Dame-de-Bondeville.